D

Je soussigné professeur et demonstrateur
en Chirurgie, reconnois avoir receue de
Monsieur Foubert Lieutenant de Monsieur
le premier Chirurgien du roy la somme de
cinq cent livres pour mon honoraire des
cours d'accouchements que j'ay fait pendant
l'année Mil sept cent cinquante sept
en faveur des sages femmes et des eleves
en Chirurgie conformement au
testament de feu Monsieur De La
Peyronie dont quittance a paris le
cinq janvier Mil sept cent cinquante
huit. Gervais

ACADEMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 9 N 44

carton 4
n° 16 (1) GERVAIS

xlii. Cotte Lxm.